

12 février 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# INTERVIEW ACCORDEE A NICE-MATIN LE 12 FEVRIER 1976 SUR LA COOPERATION FRANCO-ALLEMANDE ET LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

QUESTION.- LE PROCHAIN SOMMET FRANCO - ALLEMAND VA SE TENIR A VENCE. LE SUIVANT AURA \_LIEU A HAMBOURG. QUELLE EST, MONSIEUR LE PRESIDENT, LA SIGNIFICATION DE CETTE DECENTRALISATION, SUR-LE-PLAN DIPLOMATIQUE ? CETTE DECENTRALISATION DES SOMMETS FRANCO - ALLEMANDS DONT NOUS ETIONS CONVENUS, LE CHANCELIER SCHMIDT ET MOI-MEME, LORS DE NOTRE DERNIERE RENCONTRE, REpond A UNE DOUBLE INTENTION. LE TYPE DE REUNION QUE NOUS ALLONS AVOIR DANS LES ALPES-MARITIMES VA PERMETTRE DE CONDUIRE ENTRE LES DIRIGEANTS DES DEUX PAYS DES CONVERSATIONS PLUS APPROFONDIES ET PLUS PERSONNELLES. LES SOMMETS FRANCO - ALLEMANDS N'ONT PLUS LE CARACTERE DE CONFERENCES DIPLOMATIQUES, AU SENS CLASSIQUE DU TERME. DESORMAIS, CE SONT DES RENCONTRES REGULIERES, CONFIANTEs ET AMICALES. EN SECOND \_LIEU, L'ENTENTE FRANCO - ALLEMANDE NE CONCERNE PAS SEULEMENT LES POUVOIRS PUBLICS. ELLE ENGAGE PROFONDEMENT LES DEUX PAYS ET LES DEUX PEUPLES. IL N'EST PAS JUSTIFIE D'EN RESERVER LA MANIFESTATION AUX SEULES CAPITALES. EN DECENTRALISANT LES SOMMETS FRANCO - ALLEMANDS, AUJOURD'HUI A NICE ET L'ETE PROCHAIN A HAMBOURG, IL S'AGIT DE RENDRE PLUS SENSIBLE AUX POPULATIONS DE NOS DEUX ETATS LA \_NATURE DE NOTRE OEUVRE COMMUNE.

QUESTION.- LE TRAITE DE \_ROME EST PRATIQUEMENT MAJEUR. IL SEMBLE, MONSIEUR LE PRESIDENT, QUE LE FRANCAIS NE VOIT PAS BEAUCOUP DE PROGRES DANS LA REALISATION CONCRETE DE L'EUROPE DANS LE DOMAINE POLITIQUE. ESPEREZ-VOUS QUE SI LE PRINCIPE D'UNE REPRESENTATION POPULAIRE EST ACQUIS, L'AVENIR POLITIQUE DE L'EUROPE POURRA ETRE ENVISAGE SOUS DE MEILLEURS AUSPICES ? LE PRESIDENT.- C'EST UN FAIT QUE L'EUROPE A ETE ABSORBEE, AU-COURS DES DERNIERES ANNEES, PAR LES CONSEQUENCES DE L'ENTREE DE NOUVEAUX MEMBRES ET PAR LES PROBLEMES POSES PAR LA CRISE ECONOMIQUE INTERNATIONALE. MAIS C'EST UN FAIT AUSSI QUE L'EUROPE N'A JAMAIS CEsSE DE SE PREOCCUPER DE SON AVENIR. SI LA COMMUNAUTE A SURMONTE LES DIFFICULTES NEEs DE L'ELARGISSEMENT ET DE LA CRISE ECONOMIQUE, C'EST DANS UNE LARGE MESURE GRACE-A LA CREATION DU CONSEIL \_EUROPEEN DECIDEE A LA FIN DE 1974, QUI SE REUNIT DESORMAIS DE MANIERE REGULIERE ET QUI CONSTITUE, A MES YEUX, LE CENTRE D'IMPULSION DE LA POLITIQUE DE L'EUROPE. C'EST AU CONSEIL \_EUROPEEN QU'A ETE PRISE LA DECISION DE PROCEDER A L'ELECTION DIRECTE DE L'ASSEMBLEE \_EUROPEENNE. C'EST UNE NOUVEAUTE DONT IL NE FAUT NI EXAGERER, NI SOUS-ESTIMER L'IMPORTANCE. IL NE FAUT PAS L'EXAGERER, PARCE QUE L'ASSEMBLEE \_EUROPEENNE ACTUELLE EST DEJA ISSUE DU SUFFRAGE UNIVERSEL, MEME SI C'EST D'UNE FACON INDIRECTE, ET QUE CE MODE D'ELECTION ETAIT ENVISAGE PAR LE TRAITE DE \_ROME. IL NE FAUT PAS LA SOUS-ESTIMER NON PLUS CAR LA CONSULTATION DIRECTE DES POPULATIONS RAPPROCHERA L'EUROPE DE SES CITOYENS. LA VRAIE QUESTION, A MES YEUX, EST MOINS CELLE DU MODE D'ELECTION DE L'ASSEMBLEE EUROPEENNE QUE DE LA MANIERE DONT CELLE-CI REMPLIT SA MISSION. IL VA DE SOI QUELLE DOIT LE FAIRE A NOS YEUX, DANS LE

REMPLIT SA MISSION. IL VA DE SOI QU'ELLE DOIT LE FAIRE, A NOS YEUX, DANS LE CADRE TRACE PAR LE TRAITE DE ROME

QUESTION.- LA PERIODE PRE-ELECTORALE DANS LAQUELLE SE TROUVENT ACTUELLEMENT LES ETATS-UNIS, LE FAIT QUE M. FORD SOIT LE PREMIER PRESIDENT NON-ELU, LE SOUVENIR DE CERTAINS RETRAITS DES U.S.A., SONT PEUT-ETRE AUTANT DE MOTIFS QUI LAISSENT A PENSER QUE LES ETATS-UNIS SONT MOINS FIABLES QUE PAR LE PASSE EN-MATIERE DE DEFENSE, SI LEURS INTERETS NE SONT PAS DIRECTEMENT MENACES. N'Y A-T-IL PAS A CRAINDRE DE CE FAIT, EN-CAS DE REPLI DES FORCES AMERICAINES D'ALLEMAGNE, UNE SORTE DE "VIDE MILITAIRE" EN EUROPE OCCIDENTALE, CE QUI NECESSITERAIT ALORS, PEUT-ETRE, UNE DEFENSE EUROPEENNE INTEGREE ? REPOSE.- VOTRE QUESTION DECRIT UNE HYPOTHESE DANS LA MESURE OU QUELLE QUE SOIT L'HESITATION DES ETATS-UNIS A PRENDRE DE NOUVELLES RESPONSABILITES INTERNATIONALES SUR D'AUTRES CONTINENTS, IL N'Y A PAS DE SIGNE D'UNE VOLONTE AMERICAINE DE RETIRER LES FORCES DE CE PAYS STATIONNEES SUR NOTRE CONTINENT. JE NOTE D'AILLEURS QUE LE RAPPORT TINDEMANS NE PRECONISE NULLEMENT UNE DEFENSE EUROPEENNE INTEGREE ET SE CONTENTE, EN REALITE D'EVOQUER LE PROBLEME. IL N'Y A PAS DE RAISON POUR LA FRANCE DE MODIFIER LA POSITION QU'ELLE A PRISE ET QUI, EN MODERNISANT ET EN DEVELOPPANT SES PROPRES FORCES DE DEFENSE, APPORTE UNE CONTRIBUTION PRECIEUSE A LA SECURITE DE NOTRE CONTINENT

QUESTION.- IL SEMBLE, MONSIEUR LE PRESIDENT, QUE L'OPINION PUBLIQUE DANS SON ENSEMBLE, N'AIT PAS REALISE L'IMPORTANCE DE LA CONFERENCE NORD - SUD. L'ALLEMAGNE, PAR CONTRE, EST TRES SENSIBILISEE PAR CE PROBLEME, SURTOUT AU NIVEAU DES CONSEQUENCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES SUR-LE-PLAN DE LEURS EXPORTATIONS AU MAGHREB ET AU PROCHE-ORIENT. PENSEZ-VOUS, MONSIEUR LE PRESIDENT, QUE LA FRANCE AIT RETIRE DE SES POSITIONS POLITIQUES RELATIVES A CES REGIONS DU MONDE TOUS LES AVANTAGES ECONOMIQUES QU'ELLE EST EN DROIT D'ATTENDRE ? REPOSE.- LA CONFERENCE SUR LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE N'A PAS POUR OBJECTIF DE PERMETTRE A LA FRANCE OU A L'ALLEMAGNE D'ACCROITRE LEURS EXPORTATIONS VERS LES PAYS DE L'OPEP. ELLE DOIT PERMETTRE, PAR UN EXAMEN D'ENSEMBLE DES PROBLEMES ECONOMIQUES, DE FAIRE PROGRESSER LA RATIONALITE ET LA JUSTICE DANS LE FONCTIONNEMENT DE L'ECONOMIE MONDIALE. IL VA EGALEMENT DE SOI QUE LA FRANCE N'ATTEND AUCUN AVANTAGE ECONOMIQUE DE SES PRISES DE POSITION DANS LES AFFAIRES DU PROCHE-ORIENT. CELA DIT, LES PERFORMANCES DES INDUSTRIELS FRANCAIS DANS CETTE REGION DU MONDE MERITENT D'ETRE SOULIGNEES PUISQUE LA FRANCE RESTE LE PREMIER FOURNISSEUR DU MONDE ARABE. CELA TIENT AUX POSITIONS QUE NOUS AVONS SU CONSERVER DANS LES TROIS PAYS DU MAGHREB PUISQUE NOUS FOURNISSONS A CES PAYS PLUS DU TIERS DE LEURS IMPORTATIONS ALORS QUE LA PART DE L'ALLEMAGNE EST D'ENVIRON 10 %. MAIS CELA TIENT AUSSI A LA REMARQUABLE PERCEE FRANCAISE SUR LES MARCHES DE CE QU'ON APPELLE LE MACHREK, EN EGYPTTE ET EN IRAK NOTAMMENT, MAIS AUSSI EN SYRIE DONT LA FRANCE A ETE, EN 1975, LE PREMIER FOURNISSEUR DE BIENS D'EQUIPEMENTS

QUESTION.- L'ALLEMAGNE COMME LA FRANCE, DOIT, A DES DEGRES DIFFERENTS, LUTTER A LA FOIS CONTRE L'INFLATION ET RELANCER L'ECONOMIE. IL N'EST PAS DOUTEUX QUE, POUR LE CHANCELIER SCHMIDT, LE PARI EST D'IMPORTANCE. L'ALLEMAGNE ETANT A LA FOIS NOTRE PREMIER CLIENT ET NOTRE PREMIER FOURNISSEUR, NE CRAIGNEZ-VOUS PAS, MONSIEUR LE PRESIDENT, QUE L'ECHEEANCE ELECTORALE PUISSE AVOIR UNE INFLUENCE SUR LE DEROULEMENT DES NEGOCIATIONS FRANCO - ALLEMANDES ? REPOSE.- LES POLITIQUES MENEES PARALLELEMENT EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE PERMETTENT DE CONSTATER, DANS LES DEUX PAYS, UNE AMELIORATION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE. VOUS SOULIGNEZ A JUSTE TITRE QUE L'ALLEMAGNE EST, ET DE LOIN,

NOTRE PREMIER PARTENAIRE COMMERCIAL. JE NOTE D'AILLEURS QUE, MALGRE LE RENCHERISSEMENT DU COUT DE L'ENERGIE, LA FRANCE A REUSSE A CONSOLIDER SES POSITIONS SUR LE MARCHE ALLEMAND CES DEUX DERNIERES ANNEES. C'EST DIRE QUE LA FRANCE NE PEUT QUE BENEFICIER D'UNE CONSOLIDATION DE LA REPRISE EN ALLEMAGNE. MAIS LA RECIPROQUE EST EGALEMENT VRAIE. EVOLUTION DES PARTS DE MARCHE (AVEC ENERGIE). FRANCE EN R.F.A : 1973 - 13 %. 1974 - 11,8 %. 1975 - 12 %. R.F.A. EN FRANCE : 1973 - 22,7 %. 1974 - 19,2 %. 1975 - 18,8 %

QUESTION.- L'ACCORD DU 5 JUILLET 1963 SIGNE A BONN ENTRE MM. COUVE DE MURVILLE ET SCHROEDER EN PRESENCE DU GENERAL DE GAULLE ET DU CHANCELIER ADENAUER, PORTANT CREATION DE L'OFFICE FRANCO - ALLEMAND POUR LA JEUNESSE, AVAIT POUR OBJECTIF DE CREER UN CLIMAT ENTRE LES GENERATIONS D'APRES GUERRE, SANS COMMUNE MESURE AVEC CELUI DES GENERATIONS ANTERIEURES. LES RESULTATS QUALITATIFS DES ECHANGES SONT-ILS, MONSIEUR LE PRESIDENT, A LA MESURE DE LA REALISATION QUALITATIVE DE L'OBJECTIF DE CET ACCORD ? . REPONSE.- LES RESULTATS QUANTITATIFS OBTENUS PAR L'OFFICE FRANCO - ALLEMAND POUR LA JEUNESSE SONT ASSEZ IMPRESSIONNANTS : 350.000 JEUNES FRANCAIS ET ALLEMANDS SE RENCONTRENT CHAQUE ANNEE GRACE-A LUI ET DEPUIS SA CREATION PLUS DE TROIS MILLIONS DE JEUNES ONT ETE TOUCHES. JE SERAIS PLUTOT TENTE DE DIRE QUE L'OFFICE EST DANS UNE CERTAINE MESURE VICTIME DE SON SUCCES. GRACE A L'AMITIE QU'IL A CONTRIBUE A DEVELOPPER ENTRE LES DEUX PAYS, LES CONTACTS SPONTANES ENTRE FRANCAIS ET ALLEMANDS SE SONT MULTIPLIEES ET, DE CE FAIT, L'ACTION DE L'OFFICE A MOINS DE RELIEF AUJOURD'HUI QU'ELLE N'EN AVAIT LORS DE SA CREATION. D'AUTRE PART, L'OFFICE A PROGRESSIVEMENT ATTEINT SON RYTHME DE CROISIERE ET IL LUI A FALLU TROUVER UN NOUVEAU SOUFFLE EN RENOUVELANT SON ORGANISATION ET SES METHODES. C'EST A QUOI A REPONDU L'ACCORD CONCLU PAR LES DEUX GOUVERNEMENTS EN JUIN 1973. JE CROIS AU TOTAL QUE L'OFFICE A REMPLI ET CONTINUE DE REMPLIR SA MISSION AU SERVICE DU RAPPROCHEMENT ENTRE NOS DEUX PEUPLES

QUESTION.- ETES-VOUS FAVORABLE A UNE REVISION DES ACCORDS DE L'EUROPE VERTE ? QUELLES POURRAIENT EN ETRE LES LIMITES ACCEPTABLES POUR LA FRANCE ? .

REPONSE.- LA FRANCE A TOUJOURS ETE FAVORABLE AU PERFECTIONNEMENT DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE A CONDITION QUE SOIENT RESPECTES LES TROIS PRINCIPES FONDAMENTAUX DU MARCHE COMMUN AGRICOLE : L'UNITE DES PRIX, LA PREFERENCE COMMUNAUTAIRE ET LA SOLIDARITE FINANCIERE. L'UN DES OBJECTIFS ACTUELS DE LA FRANCE EST DE PARVENIR A UNE REFORME PROFONDE DU REGLEMENT DE BASE VITI-VINICOLE DE FACON A CE QUE LES VITICULTEURS BENEFICIENT DE GARANTIES ACCRUES ANALOGUES A CELLES DONT PROFITENT LES PRODUCTEURS D'AUTRES SECTEURS AGRICOLES ET A CE QUE LA QUALITE DES VINS PRODUITS DANS LA COMMUNAUTE SOIT AMELIOREE

QUESTION.- LES RENCONTRES FRANCO - ALLEMANDES FONT DESORMAIS PARTIE DE LA TRADITION. NE PEUT-ON REDOUTER QU'ELLES PUISSENT ETRE DE NATURE A PORTER OMBRAGE A NOS RELATIONS AVEC NOS AUTRES PARTENAIRES EUROPEENS QUI RISQUENT DE NE PAS APPRECIER CES RAPPORTS PRIVILEGES ? . REPONSE.- JE NE LE CROIS PAS DU TOUT. D'ABORD PARCE QUE CHACUN SAIT QUE L'ENTENTE FRANCO - ALLEMANDE REVET UNE IMPORTANCE ESSENTIELLE POUR L'EUROPE. SANS ENTENTE FRANCO - ALLEMANDE, IL N'Y A PAS D'EUROPE. LE GENERAL DE GAULLE ET LE CHANCELIER ADENAUER ONT ETE LES PREMIERS A LE DIRE. L'ENTENTE ENTRE NOS DEUX PAYS EST A L'ORIGINE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE ET ELLE DEMEURE INDISPENSABLE A CHACUN DE SES PROGRES. C'EST PLUTOT UN DEFAUT D'ENTENTE QUI POURRAIT JUSTIFIER DES INQUIETUDES CHEZ NOS AUTRES PARTENAIRES. CEUX-CI ONT D'AUTANT MOINS DE

RAISONS DE PRENDRE OMBRAGE DE NOS RELATIONS, QUE SI LES RAPPORTS FRANCO - ALLEMANDS SONT PARTICULIEREMENT ETROITS, ILS N'ONT RIEN D'EXCLUSIF ET NE NOUS EMPECHENT NI L'UN NI L'AUTRE D'ENTREtenir AVEC NOS AUTRES PARTENAIRES EUROPEENS DES RELATIONS CONFIANTES ET AMICALES\